

INTRODUCTION

1. OBJET DU COURS

Notre cours intitulé « Morale et valeurs chrétiennes » a pour objet la MORALE ET LES VALEURS CHRETIENNES. Ces dernières seront appréhendées sous l'angle philosophico-théologique. Autrement dit, le regard s'appuie sur la raison et sur la foi à la fois.

. A dire vrai, tout tourne au tour de **l'homme**, lequel doit réfléchir **sur son être** (la métaphysique), sur **sa position et son sens d'être dans le monde** (cosmologie), sur **son comportement** (psychologie et sociologie), sur **sa façon de conduire la pensée** (logique), sur **l'appréciation du beau** (esthétique), sur **lui-même** (anthropologie philosophique), sur **sa façon de se conduire pour bien vivre** (morale et éthique) et **tout sous le regard divin comme critère d'appréciation, l'homme étant faillible et n'étant pas la mesure de toutes choses (Protagoras).**

Etant chrétiens, nous restons convaincus que le fondement de la morale est la Parole de Dieu YHWH ou de Dieu YHWH lui-même, car l'homme, étant limité et faillible, ne peut jamais être la mesure de toutes choses, y compris le bien et le mal. Ceci étant dit, il va de soi que sous un regard chrétien que nous exposerons et expliquerons ce cours.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera capable

1. d'aborder de façon critique, c'est-à-dire de manière tout à la fois personnelle, informée et argumentée, **les grandes questions morales relatives au sens de la foi, du bonheur, de la notion du bien, au sens chrétien de la « Règle d'or », du devoir, de contrainte/obligation, de liberté, de conscience morale, du respect, de l'espérance, de la paix, de la justice, du courage, de la sacralité de la famille et de la vie, de la solidarité et de la fraternité, du témoignage dans la cité, de l'honnêteté et de la responsabilité ...**, et d'en faire voir la légitimité et la pertinence pour les hommes et le monde d'aujourd'hui.

2. S'interroger et de discuter sur **la pertinence des questions morales et celles de la valeur des valeurs chrétiennes en cette ère de la Post-modernité et de post-vérité.**

3. COMPETENCES OU ACQUIS

Sachant que l'éducation humaine est permanente, le cours va au-delà de l'Instruction pour faire partie intégrante de l'éducation car l'être humain ou la personne est à concevoir comme « une construction permanente »¹, **et ce sous la conduite de l'ESPRIT SAINT.**

Ce cours invite l'apprenant à adopter un style de vie non seulement en « suivant une **idée qu'il se fait de ce qu'il est, de ce qu'il peut devenir, des relations qu'il peut avoir avec l'univers, avec le monde, et plus particulièrement des relations qu'il peut entretenir avec ses semblables** »² **en ayant pour boussole la Parole de Dieu YHWH, mais aussi en tenant compte des normes qui ont fait preuve et dont il est bénéficiaire. Avant lui le monde a été et après lui le monde sera. Il est convié à prendre conscience qu'il est FILS de son temps, mais appelé à devenir PERE de son temps, et ce en étant le DISCIPLE DE JESUS-CHRIST.**

Comme ce cours se veut **une fenêtre ouverte sur la vue de la vie qui se traduit par des attitudes, par des actes que l'on pose en connaissance de cause et dont on doit répondre**, nous devons être à même de conduire les apprenants à **se situer par rapport à la société dont ils sont membres, à conquérir l'autonomie morale en étant en contact avec les adultes modèles, à s'engager socialement car ils sont des cadres chrétiens de demain. Tout est fait en vue d'aider les apprenants à se construire une personne par l'aide divine**, autrement dit, à « se découvrir soi-même : **savoir qui on est et surtout quelles fonctions individuelles on est résolu à assumer**, c'est, ensuite, être capable de se créer des fins [pas comme le stipule F. Nietzsche : chameau, lion et enfant], de devenir une conscience organisée et de faire des choix successifs, qui s'agencent et se structurent en une conduite ordonnée [et ne jamais oublier que la personne humaine reste un mystère et pour lui-même et pour les autres, d'où il doit se pardonner quand sa conduite s'avère parfois désordonnée. L'homme n'est ni ange ni bête, nous prévient Blaise Pascal] »³.

De ce fait, à la fin de ce cours, les apprenant feront preuve de

" COMPETENCE ", compétence prise « dans la perspective des finalités spécifiques du cours, dans une acception non utilitariste. Il s'agit essentiellement

¹ MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE (ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE :Administration Générale de l' Enseignement et de la Recherche Scientifique), « PROGRAMME D'ETUDES DU COURS DE MORALE181/2002/240 » [en ligne]: <http://www.restode.cfwb.be> (page consultée le 24/03/2021).

² *Ibidem*

³ *Ibidem*

de " savoir-être ". Il faut considérer ici les compétences comme des outils de réalisation de soi et non comme des performances à atteindre, et encore moins comme des normes mesurables »⁴.

De ce fait, voici la **PRESENTATION GENERALE DES COMPETENCES et leur DEPLOIEMENT**

« 1. **SENTIR, RESENTIR.**

Compétences affectives et socio-affectives visant le développement de la sensibilité, liées à la construction :

- de l'identité
- du lien social
- de l'ouverture au monde, à la nature et à l'art
- se percevoir comme personne, reliée aux autres et au monde
- être réceptif aux autres et au monde
- être à l'écoute de soi et des autres
- s'estimer et avoir confiance en soi
- être capable d'empathie et de compréhension d'autrui
- reconnaître en chacun la personne humaine et fils de Dieu YHWH

2. **PENSER, FAIRE SENS**

Compétences cognitives visant à amener l'apprenant à :

- argumenter
- faire sens
- se distancier par l'esprit critique
- pratiquer le libre examen
- développer la pensée chrétienne, créative.

2.1 **Apprendre à penser et à pratiquer le libre examen**

.Apprendre à douter de tout et à tout voir sous l'angle chrétien

Apprendre à mettre en question ses préjugés, à formuler un énoncé interrogatif

⁴ *Ibidem*

Apprendre à rendre problématique une opinion, une certitude, une information

Apprendre à se distancier pour réfléchir

Comprendre et approfondir une pensée, une information

Apprendre à argumenter ses opinions

Apprendre à raisonner correctement, à construire une définition d'une notion, d'une valeur

Apprendre à développer son esprit critique face à la diversité de l'information

Rechercher la vérité, les fondements de la vérité, tout en acceptant que toute vérité est toujours provisoire et peut être remise en question, et que seule la Parole de Dieu est éternelle.

2.2 Apprendre à penser avec les autres

Communiquer sa pensée, expliciter ses choix et ses engagements chrétiens

Pratiquer l'échange dialogique et argumenter ses jugements

Apprendre à discuter dans le respect du pluralisme tout en faisant voir que le sens de la vie ne relève pas du Relativisme, mais de l'ancrage sur la Parole de dieu YHWH

3. CHOISIR

Compétences éthiques visant le développement de la conscience morale,

liées à la construction :

- de l'autonomie du jugement moral par le libre examen
- du choix des valeurs
- de la responsabilité chrétienne

3.1 Développer son jugement moral

Apprendre à fonder et argumenter ses jugements

Prendre conscience des différents types de jugements moraux

Rechercher des critères de validité éthique

Apprendre à confronter ses jugements dans la discussion

Apprendre à auto-évaluer ses attitudes et ses comportements

Etre capable de changer ses jugements et ses priorités

3.2 Apprendre à donner sens à l'existence

Apprendre à se situer personnellement en se fondant sur la Parole de Dieu YHWH

3.4 Clarifier et choisir ses valeurs

Choisir librement ses valeurs chrétiennes

Evaluer les conséquences de ses choix de valeurs chrétiennes dans la vie

Etre attaché à ses valeurs chrétiennes

Affirmer ses valeurs chrétiennes

Inscrire ses valeurs chrétiennes dans un projet de vie et un choix de société

4. AGIR

Compétences décisionnelles visant au développement de l'engagement dans l'action individuelle, sociale, citoyenne et collective.

4.1 Apprendre à être auteur et acteur de sa propre vie

Apprendre à décider en conscience chrétienne

Assumer progressivement des responsabilités concrètes

Apprendre à établir une cohérence entre ses valeurs chrétiennes et ses actes

S'impliquer dans des projets collectifs pour un Nouveau Royaume de Dieu YHWH

Apprendre le courage de risquer en tant que chrétien

Apprendre à refuser l'injustice et à résister à tout vent de la mode

Apprendre à résoudre des conflits en s'inspirant de la Parole de Dieu YHWH

Apprendre à élaborer des stratégies d'actions constructives et dynamiques

4.2 Apprendre à vivre ensemble

Apprendre à coopérer dans l'honnêteté et la responsabilité

Etre solidaire et fraternel

4.3 Apprendre à s'engager dans une action collective et citoyenne

Comprendre et intégrer les valeurs chrétiennes dans une société qui se veut humaniste et démocratique

Développer une conscience chrétienne et écologique⁵

Toutes les compétences précitées concourent à la construction de la personne, faite à l'IMAGE DE DIEU YHWH.

4. DIVISION DU COURS OU PLAN DU COURS

Des objectifs pédagogiques précédents, il ressort le plan suivant :

Premier chapitre : distinction entre Morale et Ethique

Deuxième chapitre : Conscience, conscience morale, actions humaines, valeurs morales et responsabilités

Troisième chapitre : Valeurs chrétiennes

Quatrième chapitre : Un cas de l'Ethique appliquée

5. METHODES D'ENSEIGNEMENT

Pour dispenser ce cours nous ferons appel, principalement, à deux méthodes. La première est *ex cathedra* : nous exposerons et expliquerons le cours magistralement. La deuxième est la *méthode interactive* : comme nous aurons affaire à des thèmes moraux et des valeurs chrétiennes relevant de l'existence humaine, nous provoquerons les étudiant.e.s à réagir et ainsi, une interaction s'établira entre l'enseignant et les étudiants.

6. MATERIELS D'APPRENTISSAGE

Notre cours utilisera le *syllabus* comme support didactique ou pédagogique et la consultation de *la bibliothèque et de l'Internet* sera indispensable pour compléter leur formation et aiguïser un regard critique sur le cours.

7. EVALUATION

Notre évaluation sera à la fois formative et sommative. Les étudiants feront un Travail Pratique qui leur permettra d'approfondir les thèmes et d'en trouver d'autres non étudiés. Le TP sera coté comme moyenne annuelle. A la session, ils passeront un examen écrit qui sera coté. Les deux cotes additionnées donneront la cote annuelle.

⁵ Cfr *Ibidem*

CHAPITRE PREMIER

DISTINCTION DE LA MORALE ET DE L'ETHIQUE

1.1. Etymologie

La morale comme l'éthique, de par leur étymologie, signifient la même chose. Le concept moral vient du latin *mores*, i.e. mœurs, coutumes, manières d'agir collectives. « Quant à l'éthique, elle a exactement la même étymologie, si ce n'est qu'elle est grecque : *èthos*, caractère, et l'adjectif *èthikè*, qui a donné « éthique » en français, dérivent eux-mêmes d'*èthos*, coutume, usage, habitude »⁶, nous informe Olivier Depré.

De ce qui précède, l'on doit savoir que les deux ne s'opposent pas, mais se complètent car « l'une comme l'autre concernent l'agir [humain] à la fois *usuel* (ce qu'on fait) et *juste* (ce qu'il est bon qu'on fasse) au sein d'une communauté humaine »⁷.

Signalons que cet agir humain ou ces manières d'agir ou de vivre sont à la fois « reçues par la tradition et vont de soi d'une part, et sont entretenues par la communauté parce qu'elles sont bonnes pour elle, d'autre part : une attitude éthique ou morale au sein d'une communauté donnée consiste à faire ce qui se fait parce qu'il est bon pour elle que cela se fasse »⁸

1.2. Définition de la morale⁹

Tout en tenant compte, de ce qui précède, l'on tient **la morale pour une réflexion sur nos pratiques, nos actes, nos comportements** et correspond à la question de Kant : « **Que dois-je faire ?** » Elle a **pour valeur le bien**, et **par extension**, on appelle « morale » **les règles prétendant définir ce qui nous en approche ou nous y conduit, la vertu**. La morale est **une recherche de ce qui doit être pour le sujet ou les relations entre des sujets**, mais ne désigne pas en philosophie un système moral particulier.

⁶ O. DEPRE, *Philosophie morale*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant ; 2014, p.10.

⁷ *Ibidem*, p.10.

⁸ *Ibidem*, p.10.

⁹ Certains points de cette section s'inspirent , entre autres, de *La morale, la liberté, le devoir* [en ligne] <https://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/la-morale-la-liberte-le-devoir.html> (page consultée le 5 janvier 2020) , *Morale et Ethique* [en ligne] <https://www.les-philosophes.fr/morale-et-ethique.html>(page consultée le 5 janvier 2020) ET *La morale* [en ligne] <https://www.kartable.fr/ressources/philosophie/cours/la-morale-introduction/46452>(page consultée le 5 janvier 2020), de

Bref, la morale est à considérer comme un ensemble des règles qui permettent de définir le bien et le mal. Ceci dit, on dira de l'homme qu'il a une conscience morale contrairement aux animaux qui ne sont pas « sujet » de leurs comportements et qui ne « prévoient pas » en avance leurs actions.

Conscient de l'idée du bien et du mal, l'homme est dit conscient de lui-même, capable des choix réfléchis, tout en tenant compte de ce qu'affirment Marx, Nietzsche et Freud, les trois Maîtres de soupçon. Oui, en l'homme il y a souvent et non toujours une influence de la société, de l'inconscient et subconscient. Cependant, il sied de retenir que l'homme est sensé porter un jugement (avec la raison ou les sentiments ?) sur ses propres actions, car il est « condamné » à connaître le bien à faire et le mal à éviter.

Ajoutons aussi qu'il revient à la morale non seulement de différencier le bien du mal, mais aussi le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable et auxquels l'on doit se conformer.

Par ailleurs, retenons qu'un problème est retenu comme moral quand il met en jeu des idéaux (justice, loyauté, générosité, solidarité, coexistence, responsabilité, etc.) ou valeurs morales donnant sens à notre vivre-ensemble ou qui déroge à nos règles à respecter pour vivre en harmonie dans la communauté humaine.

De ce qui précède, l'on devinera que « la morale est la matière philosophique qui s'occupe de la pratique, c'est-à-dire de l'action humaine... Or un être d'action s'interroge sur le *but de ses actions* ou sur ce qu'il doit faire. Voilà les questions que tente d'aborder la philosophie morale. Mais si elle est véritablement une réflexion philosophique, la philosophie morale doit s'interroger sur les critères et les conditions d'une action morale bonne, sans prescrire *a priori* telle ou telle autre action ou discréditer *a priori* telle ou telle autre »¹⁰. Cette remarque d'Olivier Depré se veut un avertissement pour ne pas confondre morale à la casuistique et à l'idéologie : « Dans un cas [casuistique] la morale se réduirait à l'étude des cas de conscience qui peuvent se poser dans des situations particulières telles qu'on peut toujours en imaginer de plus complexes et de plus difficiles ; dans l'autre cas [idéologie], la morale ferait plutôt fi de la particularité des situations en pensant qu'une doctrine ou un ensemble d'idées théoriques peuvent commander universellement toutes nos actions »¹¹. Voilà qui exige la détermination du **critère de moralité**.

¹⁰ O. DEPRE, *op.cit.*, p.7.

¹¹ *Ibidem*, p.7-8.

1.2.1. Le fait moral

Il n'est pas étonnant **de voir les gens vouloir parler des MORALES et non de la MORALE. Résumant J.-M. Van Parys¹², kasereka bayunda joseph dit que** les préceptes et interdits relèvent souvent d'une tradition particulière, aux accélérations historiques particulièrement fortes, ne trouvent pas dans les traditions la stabilité qu'elle cherche. Avec le métissage culturel, plusieurs traditions perdent leurs originalités. Ici l'auteur (Van Parys) considère le rôle de l'éthique et de la philosophie morale comme un indicateur d'idéal d'homme. La philosophie morale se réfère à ce qu'il y a d'universel dans l'homme et ceux qui optent pour l'universalité humaine soulignent ce qui est plus universel dans l'humanité à travers la culture, civilisation et la raison¹³. **Ceci dit, il est urgent de faire savoir que la conséquence de la plurivocité de la morale est un relativisme radical : « Toute morale, toute valeur, toute norme, est relative à celui qui la défend, relative à un contexte ou à un point de vue idéologique ; on peut donc tout mettre en question, tout se vaut, soyons sceptiques »¹⁴.**

Et pourtant **LE FAIT MORAL** est toujours là, c'est-à-dire la moralité est un fait, elle est « une part constitutive de l'humanité...Pour dire encore autrement : on ne sait pas ce qu'est la morale, mais on sait qu'elle est un fait...Selon les époques et selon les cultures, toujours on voit que les actions humaines peuvent faire l'objet d'un blâme ou d'une approbation ; il y a des choses à faire et d'autres à éviter ; il y a des choses bonnes et des choses mauvaises...On peut donc appeler fait moral le phénomène d'un sentiment moral ressenti vis-à-vis d'actes humains eu égard à leur intentionnalité, à la liberté de l'agent et à sa responsabilité, auquel correspond le sentiment d'obligation intérieure »¹⁵. Ce fait moral comme sentiment moral fait dire à Olivier Depré que « tout homme normalement constitué est pris d'un haut-le-cœur, d'un sentiment d'indignation s'il voit torturer sous ses yeux un semblable. On n'a pas besoin de réfléchir ou de s'interroger longuement sur la bonté ou le mal d'une action pour qu'elle suscite un sentiment »¹⁶.

Comme le fait moral est un sentiment suscité par des actes humains, **l'intentionnalité de l'agent est très fondamentale**, car « un même acte peut être

¹² VAN PARYS J-M. Petite introduction de l'éthique., Kinshasa., Loyola., 1991. P. 15.

¹³ J.KASEREKA Bayunda, *Résumé d'éthique et morale et devoir, liberté et conscience morale* (Premier et quatrième chapitre du livre : Petite introduction de l'éthique) Travail pratique élaboré dans le cadre du cours de philosophie morale du P.O. Louis MPALA, Kansebula, Institut Supérieur de Philosophie saint Jean-Bosco, Année académique 2019-2020.

¹⁴ O. DEPRE, *op.cit.*, p.15.

¹⁵ *Ibidem*, p.15-16.

¹⁶ *Ibidem* ; p.16.

tantôt bon, tantôt mauvais selon l'intention qui est poursuivie »¹⁷ : exemple : donner l'argent à un aveugle : c'est un acte bon appelé aumône et un acte mauvais quand c'est dans l'intention de « l'acheter » pour un sorcier dans le « monde noir ».

1.2.2. Problématique liée à la morale

La principale interrogation sur le thème de la morale est celle de **son origine, de son fondement**. Il s'agit de savoir comment l'individu choisit de manière autonome le principe de ses actions (agir par devoir). Pour les uns, l'origine de la morale est **hétérogène**, c'est-à-dire elle provient de l'extérieure et non de l'homme. **Ainsi on dire que son fondement ou origine est DIEU ou la SOCIETE ;** pour d'autres, son origine est la **RAISON ou les SENTIMENTS**. Chaque position a ses arguments. **Mais nous pensons, pour notre part, qu'elle est d'origine religieuse.** Laisse à lui-même, l'homme se perd et reste un roseau déraciné qu'un simple vent emporte.

On peut alors interroger le domaine moral en le confrontant aux autres champs de la pensée.

Le rapport entre science et morale est problématique car la science construit son objectivité de manière autonome, et pourtant « *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* », dit-on avec Rabelais. Bref, **la connaissance morale face à la connaissance positive exige une explication**

Joseph Kasereka Bayunda, résumant Van Parys, nous fait savoir que les actes humains ne sont pas produits nécessairement comme des phénomènes mais ils sont produits par des personnes conscientes et libres. D'où il existe **l'acte de l'homme** et **l'acte humain**, le premier émane de l'individu humain indépendamment de tout engagement rationnel et volontaire : **c'est le cas de la respiration, la digestion...** ; **l'acte humain**, quant à lui, est posé consciemment et librement. Toute science de l'homme n'est pas réduite à une connaissance positive, dans toute activité que l'homme émet il y a non seulement la recherche du savoir mais aussi la recherche du bien vivre. Au-delà des réalisations des certaines conditions de santé, du savoir, des réussites sociales ou professionnelles, le bien vivre est apprécié en fonction d'un système de valeurs selon lequel l'homme réalise un idéal humain que ces valeurs définissent. La morale comme l'éthique pouvons-nous dire quelles sont une partie de la réflexion humaine qui cherche à déterminer le sens de la vie humaine et les moyens d'atteindre cette fin. L'ensemble de mots'' fin de la vie humaine'' fait appel à un groupe des valeurs articulées dont la recherche est celle du bien vivre et cela fait en sorte que la morale ne soit pas en premier lieu une étude rationnelle des phénomènes et de leurs relations, mais une philosophie qui cherche les moyens à accorder à l'agir

¹⁷ *Ibidem*, p. 16.

humain le sens global de la vie humaine. C'est-à-dire un effort de réflexion systématique et rationnelle sur le sens global de l'existence humaine et du monde qui nous entoure¹⁸.

Ainsi la connaissance morale (porte sur ce qu'on doit connaître et les moyens à utiliser pour le bien-vivre en communauté en partant des notions du bien et du mal) est différente de la connaissance scientifique (neutre en théorie) visant, en dernière analyse, le mieux-être en partant de ce qui est observable, mesurable, etc.

Peut-on, de même, disjoindre **morale et politique**, dans la mesure où les enjeux du pouvoir supposent des choix et des buts concernant la vie des hommes en société ? Comment penser que la morale, qui concerne l'individu, puisse être universelle ? En effet, des philosophes comme Démocrite, Platon et Aristote ont lié la morale à la politique contrairement à Nicolas Machiavel et tant d'autres philosophes. A notre humble avis, tout politicien reste un être moral et son agir sera pesé sur la balance de la moralité. La lutte contre la corruption et le blanchissement de l'argent dans la sphère politique est un signe palpable de la morale qui colle à l'homme politique appelé à devenir un homme d'Etat.

On peut également rapprocher le domaine moral de celui de l'esthétique si on prend en compte le fait que la recherche du beau est porteuse de certains présupposés moraux.

Le rapport de la Philosophie morale et de la morale chrétienne¹⁹ est aussi à envisager. **L'essence de la morale chrétienne se trouve dans la primauté du don de Dieu²⁰**

Le cœur de la foi Chrétienne est à chercher, par-delà les interprétations cosmologique et anthropologique, dans la libre manifestation de la gloire de Dieu comme amour. L'effort humain nous aide également à faire route vers la perception Chrétienne du primat du don divin²¹. C'est à ce niveau que l'on peut comprendre **la place capitale de la moralité dans le christianisme où l'accent est mis non sur l'initiative de l'homme mais sur l'action première de Dieu à son égard. L'agir humain ne peut plus, dans la conception chrétienne, revendiquer la**

¹⁸ Cf. J. KASEREKA Bayunda, *op.cit.*

¹⁹ Cf. E. MAPENDANO Luhorha, *Morale chrétienne et morale philosophique cher André Léonard*, Travail pratique élaboré dans le cadre du cours de philosophie morale du P.O. Louis MPALA, Kansebula, Institut Supérieur de Philosophie saint Jean-Bosco, Année académique 2019-2020.

²⁰ Cf. A. LEONARD., *Le fondement de la morale*, Cerf, Paris, 2006, p.355.

²¹ Cf. *Ibidem*, ,p. 357-361.

première place, mais ce qui est à la coupole c'est l'Agapè divine descendant généreusement vers la misère de l'homme.

De ce fait, le **contenu spécifique de la morale chrétienne** consiste à s'abandonner tout aussi généreux et gratuit à celui qui nous a aimé le premier, simplement parce que l'amour est digne de foi et mérite d'être aimé en retour. L'action de l'homme se trouve ainsi absolument décentrée dès lors qu'elle est arrachée à ses propres normes pour se suspendre à la raison déconcertante de l'agir divin lui-même, elle n'a plus de sens que comme la réponse insensée, déraisonnable et pourtant souverainement sage, donnée par l'homme à la folie préalable du Dieu qui l'aime jusqu'à la mort. C'est pourquoi les saints Chrétiens apparaissent, littéralement, comme des êtres excentriques, non pas au sens qu'ils seraient psychologiquement bizarres, mais en ce sens qu'ils n'ont plus leur centre en eux-mêmes. La morale chrétienne se situe de la sorte non seulement au-delà de la simple quête du bonheur, mais encore au-delà de l'effort de l'homme pour se réaliser lui-même, fût-ce héroïquement, et cela se manifeste dans son contenu par le fait qu'au sommet des vertus chrétiennes on ne trouve plus les vertus morales classifiées comme les vertus cardinales de prudence, de courage, de justice et de tempérance, mais surtout les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité. Ces trois-là demeurent, la foi, l'espérance et l'amour, mais nous signalons que c'est l'amour qui est le plus grand²².

1.3. Définition de l'Éthique²³

L'**éthique**, quant à elle, n'est pas un ensemble de valeurs ni de principes en particulier. Il s'agit d'**une réflexion argumentée en vue du bien-agir**. Elle propose de s'interroger sur les valeurs morales et les principes moraux qui devraient orienter nos actions, dans différentes situations, dans le but d'agir conformément à ceux-ci.

La réflexion éthique peut se faire à différents niveaux, certains plus fondamentaux et d'autres plus pratiques. Elle se divise ainsi en différents champs.

1.3.1. Quelques notions de l'Éthique

1.3.1.1. Les jugements moraux

Dans la vie quotidienne, on porte constamment des jugements moraux :
« C'est tout à votre **honneur** d'avoir refusé le pot-de-vin qu'on vous a proposé. »

²² Cf. *Ibidem.*, p. 369-370.

²³ cette section reprend *in extenso* la *Commission de l'éthique en science et en technologie [en ligne]*<http://www.ethique.gouv.qc.ca> > ..

- « Cette compagnie exploite des enfants dans ses manufactures en Inde! C'est tout à fait **honteux!** »
- « Ce n'était vraiment **pas correct** de sa part de trahir la confiance de ses collègues. »

Dans chacun de ces cas, on exprime que l'action est moralement inacceptable ou répréhensible, ou encore moralement juste ou méritoire.

Ces actions suscitent des jugements de nature morale, parce qu'elles actualisent ou vont à l'encontre de valeurs ou de principes moraux.

- On peut féliciter quelqu'un qui a refusé un pot-de-vin parce que cette action est honnête; dans ce cas, **la valeur d'honnêteté motive notre jugement.**
- On peut condamner une entreprise qui profite du travail des enfants parce qu'il s'agit d'une atteinte portée à l'égard de personnes vulnérables; **notre jugement se base alors sur la valeur de protection des plus vulnérables.**
- On peut blâmer quelqu'un qui a trahi ses collègues parce que cette action est déloyale; c'est ici **la valeur de loyauté qui fonde notre jugement.** On peut aussi le faire parce qu'on croit **qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent.** Ce principe moral motive alors notre jugement.

Les valeurs et les principes moraux permettent donc à chacun d'évaluer ses propres actions et celles des autres d'un point de vue moral.

1.3.1.2. Les enjeux éthiques

On est en présence d'un enjeu éthique lorsqu'une valeur ou un principe moral est mis en jeu dans une question ou une situation.

Par exemple, on dira que **la liberté de choix est un enjeu éthique soulevé par l'avortement; ou encore que l'avortement soulève ou comporte des enjeux éthiques.** Parfois, on utilise le terme « **enjeu éthique** » pour parler, par extension, de la question ou de la situation elle-même : par exemple, on pourrait dire que l'avortement est un enjeu éthique.

1.3.1.3. La délibération éthique

L'éthique est une réflexion argumentée en vue du bien-agir. Elle propose ainsi une démarche réflexive, critique et rationnelle (fondée sur les arguments) dans le but que soit posée une action éthiquement acceptable dans des situations où différentes valeurs ou différents principes sont en conflit, lorsqu'il est difficile ou impossible de satisfaire tout le monde.

La délibération éthique est une manière de structurer notre réflexion par rapport à un problème éthique. Elle repose sur une **approche collaborative**, où des participants recherchent ensemble une solution au problème. Elle vise **l'atteinte du consensus**, c'est-à-dire une position avec

laquelle chacun est suffisamment à l'aise, même si elle peut encore contenir des éléments mineurs de désaccord.

Les participants cherchent d'abord à **s'entendre sur une même compréhension des faits pertinents ainsi que des valeurs et des principes en jeu dans la situation problématique**. Ils cherchent ensuite à **s'entendre sur les critères** qui leur permettront de favoriser une valeur plutôt qu'une autre lorsqu'il y a conflit entre ces valeurs. Enfin, ils cherchent à **formuler des recommandations** qui pourront orienter l'action des personnes concernées par cette situation.

La délibération éthique n'est pas qu'une procédure d'analyse et de prise de décision. Elle est une démarche éthique proprement dite, en ce qu'elle s'inscrit elle-même dans un ensemble de valeurs que les participants doivent adopter et mettre en œuvre. De plus, elle requiert certaines compétences spécifiques (connaissances, habiletés et attitudes). Cela peut se traduire par des règles concrètes de toute discussion à prétention éthique :

1. **Le refus de l'intimidation** en tant que façon d'écartier la participation de l'autre. Elle peut prendre des formes plus ou moins subtiles, telles que le jeu d'autorité d'un leader de la discussion ou l'utilisation d'un jargon technique;
2. **Le refus de la manipulation par la séduction;**
3. **Le refus du mensonge**, même dans ses formes subtiles, comme l'exagération d'un élément, la non-divulgarion de certaines informations;
4. **L'écoute et l'ouverture d'esprit**, qui exigent une prise en considération des arguments de l'autre;
5. **Le droit de s'exprimer, de dire son opinion**. Il faut encourager les plus timides et les moins articulés à exprimer leur opinion;
6. **La considération de tous les facteurs**, avec l'aide éventuelle d'une grille d'analyse de cas visant à l'exhaustivité dans l'identification des données pertinentes à une discussion de cas;
7. **L'interpellation des exclus**, « c'est-à-dire le fait de s'interroger sur le point de vue de ceux qui ne sont pas présents à la discussion »;
8. **La mise en relief des divergences** et la nécessité de prendre le temps d'analyser la nature et les causes des désaccords;
9. **L'aide apportée au groupe en vue de faire progresser**. L'animateur travaille alors à dégager les convergences et les divergences, les conflits de valeurs en jeu, les dilemmes éventuels, « et à ramasser les éléments susceptibles de faire consensus et d'entrer dans la rédaction d'un éventuel avis ».

(Les neuf règles sont tirées de : Durand, G. (1999). *Introduction générale à la bioéthique. Histoire, concepts et outils*, Fides, p. 429-431, tel que cité dans Massé,

R. en coll. avec J. Saint-Arnaud (2003). *Éthique et santé publique. Enjeux, valeurs et normativité*, Presses de l'Université Laval, p. 178-179.)

1.3.2. Différents champs de l'éthique

Comme la médecine, la psychologie ou la chimie, l'éthique est une discipline complexe comprenant différents champs. Les principaux sont l'éthique appliquée, l'éthique normative et la méta-éthique (ou éthique fondamentale).

[L'éthique normative](#) et la [méta-éthique](#) appartiennent à la philosophie et s'intéressent aux fondements de la morale. On les regroupe donc sous l'expression « philosophie morale ».

Le travail réalisé par la Commission relève pour sa part de [l'éthique appliquée](#). Il s'agit d'un champ que se partagent des spécialistes de plusieurs disciplines : médecins, juristes, biologistes, philosophes, théologiens, gestionnaires, etc. Il ne porte pas sur les fondements de la morale, mais sur des situations concrètes soulevant des enjeux éthiques. En éthique appliquée, l'accent est souvent mis sur le soutien à la prise de décision face à des enjeux concrets, tant du point de vue de la forme et du processus décisionnel que du point de vue substantiel, c'est-à-dire des valeurs et principes en jeu et de leurs rapports entre eux.

L'éthique appliquée est en effervescence au Québec. De nombreux spécialistes contribuent à enrichir la réflexion sur divers problèmes et aspects de la démarche éthique.

Pour un aperçu de leurs écrits, consultez cette [courte bibliographie](#).

[L'éthique doit aussi être distinguée de la déontologie. Mais qu'est-ce que la déontologie? >>](#)

[Pour en savoir plus sur la méta-éthique.](#)

[Pour en savoir plus sur l'éthique appliquée.](#)

Références

1. Voir Daniel Callahan, « Bioethics », dans Stephen G. Post (dir.), *Encyclopedia of Bioethics* (3rd édition), New York, Macmillan Reference USA, 2004, vol. 1, p. 281.

1.3.1.1. Ethique normative

L'éthique normative, ou éthique substantielle, regroupe les travaux philosophiques qui développent, analysent ou évaluent de manière critique différentes conceptions de la morale. On la nomme ainsi du fait que ces travaux portent sur le contenu – donc sur la « substance » – de la morale, et prennent position sur des questions normatives, c'est-à-dire sur ce qui « doit être » en matière d'action humaine.

Depuis plus de deux mille ans, les philosophes ont défendu de nombreuses conceptions de la morale. Toutefois, trois approches dominant en éthique

normative : l'éthique conséquentialiste (ou conséquentialisme), l'éthique déontologique (ou déontologisme) et l'éthique de la vertu.

1.3.1.1. 1. L'éthique conséquentialiste

Le conséquentialisme met l'accent sur les conséquences de nos actions : pour déterminer le caractère moral d'une action, il faut s'intéresser à l'ensemble de ses conséquences. **Une action est moralement bonne du fait qu'elle a des conséquences qui sont bonnes** (ou, dans un dilemme, meilleures que celles des autres actions possibles).

Par exemple, Éric pourrait juger moralement préférable d'avouer un adultère à sa conjointe parce que le secret aurait des conséquences désastreuses sur sa relation de couple (sa dissimulation minerait l'intimité et l'harmonie de la relation). Ou encore, il pourrait juger moralement préférable de ne pas avouer l'adultère parce que l'aveu aurait des conséquences désastreuses sur sa famille. Éric adopterait alors l'approche conséquentialiste.

1.3.1.1. 2. L'éthique déontologique

Le déontologisme met plutôt l'accent sur les notions de devoir, d'obligation et d'impératif moral : pour déterminer la moralité d'une action, il faut se référer au devoir moral de l'agent. Un acte est moralement bon du fait qu'il satisfait à certains devoirs ou à certaines obligations morales, et ce, peu importe ses conséquences.

Par exemple, Éric pourrait juger moralement préférable d'avouer l'adultère à sa conjointe parce que son devoir est d'être honnête envers elle. Il pourrait aussi juger moralement préférable de ne pas avouer l'adultère parce que son devoir de père est de protéger sa famille. Dans les deux cas, Éric adopterait l'approche déontologique.

1.3.1.1. 3. L'éthique de la vertu

Cette dernière approche en éthique met l'accent sur les traits de caractère dont témoignent les actions : pour déterminer la moralité d'une action, il faut regarder le trait de caractère qui est généralement associé à un tel acte. Est-ce une vertu ou un vice? Un acte est moralement bon du fait qu'il correspond à ce que ferait quelqu'un de vertueux.

Par exemple, Éric pourrait juger moralement préférable d'avouer l'adultère à sa conjointe parce que c'est ce que ferait un homme honnête. Il pourrait aussi juger moralement préférable de ne pas avouer l'adultère parce que c'est ce que ferait un père de famille bienveillant. Éric adopterait ainsi l'approche de l'éthique de la vertu.

1.3.1.1. 4. Une conception du bien

Le conséquentialisme, le déontologisme et l'éthique de la vertu proposent des règles pour évaluer une action d'un point de vue moral. Mais ces approches en tant que telles ne permettent pas de déterminer, entre deux actions, laquelle est moralement meilleure.

Par exemple, même si le **conséquentialisme** me dit que l'action moralement bonne est celle qui a les meilleures conséquences, **il ne me dit pas comment déterminer quelles conséquences sont meilleures : quel type de conséquences dois-je privilégier?** De même, le **déontologisme** me dit que l'action moralement bonne est celle qui satisfait à mes obligations morales; **mais quelles sont mes obligations morales?** L'**éthique de la vertu** me dit que l'action moralement bonne est celle qui correspond à ce que ferait quelqu'un de vertueux, **mais comment savoir quelles vertus primeraient chez cette personne?**

Pour répondre à ces questions, il faut quelque chose de plus, que l'on pourrait appeler **une conception du bien**. En effet, que l'on adopte une approche conséquentialiste, déontologique ou de l'éthique de la vertu, il faut s'appuyer sur une conception des bonnes conséquences, des devoirs moraux fondamentaux, ou des vertus à privilégier, selon le cas. C'est là qu'interviennent différentes théories morales incluses dans ces trois grandes approches.

1.3.1.2. Méta-Ethique

La méta-éthique, ou éthique théorique, porte sur des questions beaucoup plus abstraites que l'éthique appliquée et l'éthique normative. Le préfixe « méta » signifie « au-delà de ». Il est souvent utilisé pour désigner des discours de second ordre, comme dans « métalangage » (langage permettant de décrire d'autres langages) ou « méta-analyse » (analyse portant sur des résultats d'analyses de données). **De la même façon, l'expression « méta-éthique » renvoie entre autres à une analyse philosophique du discours éthique et de ses présupposés épistémologiques et métaphysiques.**

Alors que **l'éthique normative** s'intéresse aux théories sur l'agir moral, **la méta-éthique porte sur la nature même des jugements moraux et des propriétés morales que l'on prête aux actions, aux personnes et aux traits de caractère.** Par exemple, on peut se demander si les propriétés morales sont des propriétés naturelles, et par quel moyen on peut les connaître, etc.

1.3.1.3. Ethique appliquée

Dans les années 1960, le développement de certains champs de recherche et de pratique professionnelle a généré de nouveaux problèmes moraux. L'étude de ceux-ci a donné naissance à un nouveau champ, l'éthique « appliquée ». On le désigne ainsi pour traduire l'importance accordée aux situations concrètes, et non parce qu'il s'agirait « d'appliquer » des théories morales à des problèmes particuliers. Il regroupe des écrits théoriques sur les problèmes en question, mais inclut aussi une pratique, qui s'exerce principalement au sein de comités d'éthique. Ceux-ci sont généralement créés par des institutions (universitaires, gouvernementales, médicales, professionnelles, etc.) et sont des lieux de délibération à caractère décisionnel ou consultatif.

Souvent, la démarche en éthique appliquée consiste à documenter et à préciser la situation problématique au moyen d'informations factuelles : Quels sont les acteurs susceptibles d'être touchés par cette situation? Quelles sont les lois qui s'appliquent? Quelles sont les options qui s'offrent? Quels sont les risques et les conséquences possibles de chacune sur les acteurs impliqués?. Bien entendu, l'objectif est de préparer le terrain pour évaluer les différentes options du point de vue des valeurs et des principes moraux.

L'éthique appliquée comprend des sous-champs de plus en plus interconnectés, dont voici des exemples.

1.3.1.3.1. Bioéthique

La bioéthique regroupe les réflexions sur les avancées techniques dans le domaine des sciences de la vie, notamment en matière de :

- procréation humaine (procréation assistée, avortement, don de gamètes, diagnostic prénatal, clonage...);
- fin de vie (soins palliatifs, acharnement thérapeutique, euthanasie...);
- génomique;
- santé publique;
- neurosciences et neuropsychiatrie;
- etc.

La bioéthique peut s'intéresser aux enjeux soulevés par les sciences de la vie sous différents angles. Certains proposent donc une distinction entre bioéthique théorique, bioéthique clinique, bioéthique réglementaire et des politiques, ainsi que bioéthique culturelle ([voir note 1](#)).

1.3.1.3.2. Ethique de l'environnement

L'éthique de l'environnement regroupe les réflexions sur le rapport entre l'humain et la nature, notamment en matière de :

- développement durable / responsabilité envers les générations futures;
- gestion des ressources naturelles (eau, forêts, sous-sols...);
- gestion des déchets;
- pollution industrielle et agricole;
- droits des animaux;
- organismes génétiquement modifiés (OGM);
- biodiversité / conservation des écosystèmes;
- etc.

1.3.1.3.3. Ethique professionnelle

L'éthique professionnelle regroupe les réflexions sur différents domaines professionnels. On parle plus spécifiquement, par exemple, d'éthique des affaires, d'éthique journalistique, d'éthique de la psychologie, etc. L'éthique professionnelle se penche sur :

- les problèmes pratiques rencontrés par les membres d'une profession;
- le rôle et les responsabilités sociales liés à celle-ci;
- etc.

1.4. Crise des valeurs et pluralisme des valeurs

La religion catholique faisait autrefois office d'autorité en matière de morale au Québec. Ses préceptes fondaient la conception de la morale de la majorité des Québécois. Elle servait de ciment social et fournissait un ensemble de valeurs communes partagées.

Avec l'effritement de l'emprise de la religion dans les années 1960, notre société, comme beaucoup de sociétés occidentales, a en quelque sorte perdu ses repères moraux. La Révolution tranquille a permis l'émergence de nouveaux mouvements sociaux et politiques qui ont conduit à poser un regard critique à la fois sur les legs de la religion catholique et sur les idéaux mis de l'avant par les courants de pensée naissants.

À la cohésion morale permise par le partage d'une religion a donc succédé une pluralité de styles de vie et d'idéaux où, pour ainsi dire, aucune valeur ni aucun principe n'est plus « sacré » ou « intouchable ». Les idées changent rapidement et tout semble pouvoir être remis en question : en ce sens, certains parlent de crise des valeurs pour décrire la condition morale de la société.

Cette expression évoque deux problèmes distincts :

- Pour l'individu, l'expression « crise des valeurs » traduit une dimension importante de la vie d'aujourd'hui liée à la perte des repères et du sens. Les repères moraux sont essentiels à l'agir humain, et dans la société contemporaine où l'agir précède souvent la réflexion, on a parfois l'impression que les actions perdent leur sens et ne servent pas les bonnes fins. **La crise des valeurs appelle donc chacun à se questionner sur les valeurs et les principes qui doivent le guider.**
- Pour la société, l'idée de crise renvoie à la rupture d'un équilibre précieux. Le consensus social sur la morale est rompu : une diversité de valeurs sont librement véhiculées. Face à ce nouvel état de choses, le retour à une idéologie (religieuse ou autre) n'est pas nécessairement souhaitable. **Le pluralisme des valeurs semble aujourd'hui inévitable. Toutefois, il nous force à repenser le vivre-ensemble.**

En effet, comment résoudre les conflits opposant des individus qui partagent des valeurs différentes, voire opposées? Lorsqu'on doit prendre une décision collective, comment choisir les valeurs qui fonderont cette décision? **S'agit-il d'imposer à la minorité les valeurs de la majorité sans que celles-ci soient nécessairement « meilleures » ou « plus légitimes » au point de vue moral?** Dans ce cas, la réflexion éthique n'est-elle pas vouée à l'impasse?

Pour éviter une telle impasse, on doit trouver un moyen de permettre à chacun, dans la mesure du possible, de vivre selon les idéaux qui sont les siens, **tout en préservant l'idée que certaines valeurs ou certains principes devraient être respectés par tous.** C'est ce à quoi se sont appliqués bon nombre de penseurs, qui ont tenté de trouver un fondement philosophique à la primauté de certaines valeurs ou encore à certaines manières de prendre des décisions en matière de morale.

Par ailleurs, si on ne peut pas parler de consensus social sur la morale, il serait faux de croire qu'aucune valeur ou aucun principe ne puisse être largement admis comme fondamental dans notre société. Les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne sont de bons exemples : les valeurs et les principes qui y sont enchâssés font office de base commune lors de la réflexion éthique, parce que la plupart d'entre nous les estiment fondamentaux. Bien sûr, cela ne règle pas toutes les difficultés, puisque deux valeurs posées comme fondamentales peuvent aussi entrer en conflit.

L'éthique fait donc face à un défi de taille qui demande une réflexion à la fois individuelle et collective.

DEUXIEME CHAPITRE

CONSCIENCE, CONSCIENCE MORALE, ACTIONS HUMAINES, VALEURS MORALES ET RESPONSABILITE

2.1. La conscience²⁴

On ne peut pas parler de la morale sans parler de la **Conscience**, de la **conscience morale**. Celle-ci se manifeste par des **actions humaines** qui seront évaluées selon **le critère de moralité**. Ainsi dira-t-on que telle action est bonne et telle autre est mauvaise. Et c'est en rapport à **la valeur morale** que cette action sera ainsi caractérisée.

2.1.1. Ce qu'est la Conscience

L'*homo sapiens sapiens* qu'est l'homme sait qu'il sait et **la conscience** est aussi ce qui nous distingue magistralement de l'animal, qui n'a pas, lui, de **conscience intellectuelle** de lui-même mais seulement une **conscience sensorielle**.

Puisque l'homme a la conscience, il va de soi qu'il soit appelé à poser des actions humaines en connaissance de connaissance, dont il est conscient des tenants et des aboutissants.

Bref, la conscience est une connaissance.

2.1.2. Définition et étymologie

La conscience est la faculté qui permet à un individu de prendre connaissance de ses actes, et en particulier de l'activité de son esprit. Elle est donc une forme de connaissance.

C'est ce que semble confirmer l'étymologie : "*cum sciencia*" qui signifie "avec connaissance, accompagné de savoir". De même, les expressions "perdre conscience" ou "perdre connaissance", que l'on emploie indifféremment, témoignent de cette proximité entre la conscience et la connaissance.

Cependant, cela ne va pas de soi, car une Problématique générale surgit : quel type de connaissance est la conscience ?

²⁴ La conscience [en ligne] <https://www.bac-l.net/document/philosophie/la-conscience-philosophie-terminale-l-941.html> (page consultée le 5 janvier 2020)

Un problème se pose : dans quelle mesure la conscience de soi est-elle une connaissance de soi ? La possibilité d'une telle connaissance supposerait une stabilité, une permanence de mon être, or je fais l'expérience d'un changement continu en moi-même, à chaque instant j'ai affaire à une pensée différente, et je ne suis physiquement plus le même que j'étais bébé ou enfant.

Cette problématique pose le problème du **statut épistémologique** de la conscience comme connaissance.

Dans le premier chapitre, parlant du rapport de la connaissance morale à la science, nous avons affirmé que la connaissance morale porte sur ce qu'on doit connaître et les moyens à utiliser pour le bien-vivre en communauté en partant des notions du bien et du mal, et les actions sont évaluées en fonction **des valeurs morales** qui entrent souvent en conflit avec les exploits de la techno-science.

La notion de Conscience nous renvoie au **Moi** seul capable de savoir qui il est, car « les murs de nos consciences nous séparent », disait à cet égard **Husserl** (*Méditations cartésiennes*). Par conséquent, ma véritable personnalité s'identifie avec la partie la plus intime, la plus cachée de moi-même, celle que moi seul puis connaître : l'intériorité de ma conscience. **Le vrai moi est caché**. Mais alors ma subjectivité m'isole de façon irrémédiable, **cependant nous sommes des êtres-pour-et-avec-les-autres même si** entre autrui et moi, il y a une distance. Cette distance est absolue **ontologiquement** car elle est la distance qui sépare deux sujets, **mais l'autre nous est indispensable pour nous connaître** en nous comparant à lui. Le Moi et l'autrui ne sont pas distants de l'un et de l'autre comme le seraient deux objets, dont la séparation spatiale est mesurable ; mais entre autrui et moi, la distance n'est, absolue, incommensurable comment le professent certains philosophes. Cette distance est une condition sine qua non pour notre connaissance mutuelle et pour nous voir à travers le miroir de l'autre.

Pour **Descartes**, la conscience se trouvant dans le *cogito*, se définit par la pensée. La pensée et la conscience s'impliquent si bien l'une l'autre qu'elles s'identifient.

Cependant il sied d'ajouter que l'homme n'est pas que pensée, raison, mais aussi sentiment, passion, désir.

Grâce à la conscience, l'homme dispose d'une faculté qui lui permet d'avoir connaissance de toute son activité intellectuelle et avoir aussi conscience de ses sentiments. **Par conséquent, le sujet doit pouvoir se connaître lui-même, tout en sachant que cette connaissance est limitée car l'homme reste toujours un mystère et pour lui-même et pour les autres. D'où l'introspection, à savoir la connaissance de soi par soi reste imparfaite, car comme le faisait remarquer saint Paul le bien qu'il aimerait faire, il ne le fait pas et se surprend en train de faire la mal qu'il se donnait pour but d'éviter. Voilà qui explique la quintessence du PARDON.**

De ce fait, la conscience n'est pas une véritable connaissance. Chacun fait l'expérience de la difficulté de se connaître soi-même et on observe souvent que les autres se trompent sur leur propre compte, de sorte que ce que je suis et ce que je crois être d'après les informations livrées par ma conscience ne coïncident pas forcément.

Y a-t-il en nous une partie inconsciente ? Marx, Nietzsche et Freud sont friands en théorie comme si eux-mêmes se connaissaient mieux que les autres êtres humains. L'humilité sur la faiblesse humaine de se connaître est une sagesse. Cependant tout ce qu'ils ont dit n'est pas totalement faux, mais ils n'ont vu qu'une face d'une boule humaine à mille et une faces. Ils sont tombés dans le REDUCTIONISME anthropologique.

Reconnaissons qu'avoir conscience que l'on a commis une faute, c'est déjà être en voie de la dépasser, c'est déjà s'en repentir. L'avouer, c'est une façon de s'en libérer. La faute dont j'ai conscience perd de son poids car elle n'est plus vécue, elle devient un objet de conscience, voire un objet de connaissance, d'analyse. La conscience fait de la faute un objet, quelque chose qui existe désormais comme séparé, détaché de moi, que je peux analyser froidement.

Vivre, avec en plus la conscience de vivre, c'est ce que les philosophes existentialistes appellent, à partir de **Kierkegaard**, « l'existence ». Le terme d'existence, auparavant, est synonyme d'être (**Descartes** ne les distingue pas : « je suis, j'existe »).

La problématique de la conscience comme connaissance engendre le problème de l'identité personnelle. Que faut-il donc entendre par ce mot : « moi » ? Qu'est-ce que le moi ? Comment expliquer ce sentiment de l'identité personnelle ?

Pour expliquer la conscience de cette identité, on pourra supposer que quelque chose reste identique. **Quelque chose, en moi, dans mon esprit, ne change pas même si je ne suis plus ce que je fus au sein de ma mère, durant mon enfance, ma jeunesse, etc. Ce fond stable de ma personnalité, c'est ce que l'on pourra appeler le MOI. Il serait ce qui n'est pas affecté par les changements. Il resterait toujours comme un noyau stable, qui assurerait une certaine permanence à ma personnalité.**

Les Critique contre l'idée du moi ne manquent pas, mais la personne qui la critique se dit toujours « moi » pour se distinguer des autres, pour répondre de ses actes, pour signer un contrat, etc.

En effet, reconnaissons que le **moi** est le support sur lequel la conscience se fonde ou par lequel elle s'exprime. Il n'est ni esprit, ni âme, ni corps, il est ce que je suis. **Quand ce MOI se détériore, l'homme n'est plus lui-même et toute la**

société le supporte, le porte et lui pardonne tous ses actes qu'il pose en état d'inconscience.

2.2. La conscience morale²⁵

2.2.1. Définition de la conscience morale

Pour I. Juez, résumé par David Eyenga Kakese, la conscience morale **est un jugement de la raison par lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte qu'elle va poser, qu'il est en en train d'exécuter ou qu'il a accompli.**

Dans sa conduite, l'homme se situe sous une loi qu'il doit suivre pour pratiquer le bien et pour atteindre sa fin. De ce fait, l'homme possède une intelligence capable de réfléchir sur soi-même et sur ses actes, etc. L'homme est conscient de ses actions, de ses qualités et de ses limites²⁶.

2.2.1.1. Les erreurs de la conscience

L'intelligence humaine se trompe parfois, soit par précipitation, par ignorance, par manque de données ou par erreur. **Il convient de faire particulièrement attention pour ne pas se tromper dans le cas de jugement sur la bonté des actes, car le vrai bonheur est en jeu.** Quand on est habitué au péché et qu'on a une insouciance pour la formation, il est facile de se convaincre que tout va bien. C'est pourquoi, il n'est pas suffisant de dire à l'homme : suis toujours ta conscience. Il est nécessaire d'ajouter immédiatement et toujours : **interroge-toi si ta conscience dit la vérité ou quelque chose de faux, et cherche inlassablement à connaître la vérité²⁷.**

2.2.1.2. La formation morale

Pour éviter les erreurs de l'entendement en mettant des jugements moraux, il est nécessaire de fortifier l'intelligence, et la volonté moyennant la formation opportune. **La conscience doit être informée et le jugement moral éclairé. L'éducation de la conscience est bien indispensable à des êtres humains soumis à des influences négatives et tentés par le péché de préférer leur jugement propre et de récuser les enseignements autorisés. Chacun doit**

²⁵ Cette section reprend le Travail pratique d' EYENGA Kakese David, *La loi et la conscience morale*, STravail pratique présenté dans le cadre du cours d'histoire de la Philosophie Morale de Louis Mpala Mbabula, G2, Institut Supérieur de Philosophie Saint Jean Bosco, Kansebula, 2019-2020

²⁶ Cf. . I. Juez, *Comment être heureux*, s.l., s.e, 2014, résumé par EYENGA Kakese David, *La loi et la conscience morale*, STravail pratique présenté dans le cadre du cours d'histoire de la Philosophie Morale de Louis Mpala Mbabula, G2, Institut Supérieur de Philosophie Saint Jean Bosco, Kansebula, 2019-2020, p.,30.

²⁷ Cf. Cf. . I. Juez, *Comment être heureux*, p.,34.

prendre les moyens de former sa conscience. Pour parvenir à bien distinguer le bien du mal, il convient avant tout de mener une vie sainte, en évitant que les mauvais désirs obscurcissent la raison.

2.2.2. Qualités de la conscience :

2.2.2.1. La conscience ne crée pas la loi

La conscience est le résultat de l'application de la loi de Dieu au cas concret, si l'on est croyant. On comprendra cela si, avant de mentionner la bonté, nous nous référons à la vérité : l'intelligence réagit immédiatement devant la présence ou l'absence de vérité, et essaie de reconnaître tout de suite si notre appréciation coïncide ou non avec la réalité. Dans tous les cas l'intelligence ne crée pas la réalité, mais elle analyse. L'homme peut faire des jugements sur la réalité, et ces pensées seront correctes si elles coïncident avec ce que les choses sont. Mais la réalité est comme elle est, indépendamment des idées humaines.

En effet, dans le domaine de la bonne conduite, il arrive quelque chose de semblable. Il y a des comportements corrects et incorrects, selon qu'ils cadrent ou non avec les normes établies par Dieu et imprimées dans la nature humaine. Dans la recherche de la vérité, l'homme essaie de connaître la réalité, et l'intelligence peut deviner juste ou non, mais elle ne peut pas changer ce que les choses sont. Elle peut les découvrir, mais pas les modifier. Il arrive la même chose dans le cas de la recherche du bien. **Ni l'homme, ni sa faculté de penser, ni le résultat de cette réflexion ; la conscience ne parvient à faire qu'un acte soit bon. Il le sera s'il coïncide avec la loi de Dieu qui n'est pas un produit humain ou s'il coïncide avec ce que recommande la communauté ou la tradition.** L'homme peut juger si une action est conforme à la loi divine ou aux règles de la communauté, et dès lors, affirmer sa bonté. Mais il ne peut pas changer cette loi, pour conformer à ses actes, puisque nous ne sommes pas de dieux, notre raison ne surpasse pas la sagesse divine. *Dieu est plus grand que notre conscience.*²⁸ Le vol du sac continue d'être mal même si le voleur se convainc du contraire. C'est simplement qu'il se trompe.²⁹

2.2.2.2. La conscience est inséparable des actes humains

Les actes propres de l'homme sont volontaires et libres, et par conséquent conscients. Cette conscience inclut inéluctablement une relation avec le bien ou le mal moral à la conscience morale. A la différence des animaux qui captent seulement la bonté sensitive des actes, l'homme ajoute à

²⁸ Cf. 1Jn3,20, cité par I. Juez, *Comment être heureux*, 32.

²⁹ Cf. *Ibid.*, 33,34,35.

« cela me plaît » un « cela me convient », ce dernier faisant référence à un bien spirituel.³⁰

2.2.2.3. La conscience instruit sur le bien

C'est par le jugement de sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les prescriptions de la loi divine ou de la communauté. L'intelligence humaine est capable de connaître les commandements de Dieu ou de la communauté et, en les appliquant à chaque situation concrète, elle décide si un comportement est bon ou pas. Ainsi, à force de plusieurs actes posés, l'homme acquiert une plus grande expérience sur ce qui est bon et droit, et sait facilement le découvrir plus rapidement les fois successives.³¹

2.2.2.4. La conscience implique une conduite

Elle ne se limite pas à instruire théoriquement, mais elle pousse à agir d'une manière déterminée. L'intelligence émet un jugement moral ayant un caractère pratique : je peux ou doit faire cela ; je dois éviter cela.³²

2.2.2.5. La conscience approuve ou réproouve

Bien que sa tâche principale soit antérieure à chaque acte concret, son travail ne s'arrête pas. En effet, quand l'action a été réalisée, la compréhension continue de réfléchir et émet une option d'approbation et de paix si l'on a fait le bien, ou de rejet empreint d'inquiétude si l'on fait le mal.³³

2.2.3. Type de conscience

2.2.3.1. Vraie et erronée

Selon que l'intelligence a raison ou se trompe dans son opinion morale, son jugement ; la conscience sera droite ou fautive. L'erreur sera à son tour erronée, de façon surmontable ou de façon invincible, selon l'effort de l'homme dans la recherche de la vérité.³⁴

³⁰ Cf. *Ibid.*, 35.

³¹ Cf. *Ibid.*, 35, 36.

³² Cf. *Ibid.*, 36.

³³ Cf. *Ibid.*

³⁴ Cf. *Ibid.*,

2.2.3.2. Certaine, probable et douteuse

Selon la force et l'assurance avec lesquelles la compréhension émet son opinion, elle sera certaine, probable et douteuse³⁵.

2.3.3. Certains critères moraux sur la conscience

2.2.3.3.1. L'homme doit chercher la vérité. Il doit se préoccuper pour sa formation chrétienne. Chacun doit prendre les moyens pour former sa conscience.

2.2.3.3.2. On doit suivre la voix ferme de la conscience

L'être humain doit toujours obéir au jugement certain de sa conscience. Non parce que l'homme se dicte lui-même la loi à suivre, mais parce que la raison, éclairée par la foi, est le guide que le seigneur nous a donné pour reconnaître le bien.

2.2.3.3.3. On ne doit pas suivre la conscience erronée, mais plutôt mettre les moyens pour sortir de l'erreur et des doutes, en tenant compte de ce que les erreurs ne nous laissent pas tranquilles.³⁶

2.2. 4. La liberté des consciences

Personne ne doit être obliqué à agir contre sa conscience, ni être empêché d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse. Il faut respecter la liberté des consciences, la faculté de suivre sa propre conscience, avec la limite logique de l'ordre et de la morale publics. Autre chose très distincte est ce qu'on appelle la liberté des consciences (on distingue toujours les deux notions, une au singulier et l'autre au pluriel), qui conserve l'indépendance vis-à-vis de la loi divine. C'est logiquement une erreur pour les croyants.

La vraie liberté implique une absence de contrainte extérieure dans l'effort de chercher et d'atteindre la vérité, mais pas une indépendance vis-à-vis de la vérité, puisque nous ne sommes pas des dieux mais des créatures et précisément *la vérité vous rendra libre*³⁷, a dit Jésus pour nous qui croyons en lui.

³⁵ Cf. *Ibid.*

³⁶ Cf. *Ibid.*, 37.

³⁷ Cfr. Jn 8, 32, cité par I. Juez, *Comment être heureux*, SI, Se, 2014, 38.

2.2.5. De ce qui précède LA CONSCIENCE MORALE est fondamentale³⁸

Le bien et le mal sont des notions familières. Elles orientent nos actions et nos jugements, faisant la part de ce qui **mérite d'être poursuivi et réalisé** et de ce qui **mérite d'être condamné et empêché**. La morale, considérée sous cet aspect, peut donc être définie comme « science du bien et du mal », ainsi enseignait Socrate.

Cette **capacité de distinction du bien et du mal** est une faculté présente en tous : la **conscience morale**. Elle ne se détermine pas en fonction de ce qui est mais **en fonction de ce qui doit être** et dès lors elle implique dans l'existence de tout homme un certain nombre de **devoirs**.

Mais quelle est l'origine de la conscience morale ? Est-elle cet « instinct divin », cette « voix céleste », ce « guide assuré » de l'individu « intelligent et libre » évoqué par **Rousseau** dans *L'Émile* (« Profession du vicaire savoyard », 1762) ?

2.2.5.1. Quelle est la nature de la conscience morale ?

2.2.5.1.1. La conscience morale est forgée par la société pour certains philosophes

La conscience morale paraît **dépendre d'une éducation** qui la constitue. Le sociologue **Durkheim** a ainsi montré que **les idées de bien et de mal sont liées aux valeurs morales que nous a transmises notre milieu social**. La conscience morale serait donc **impersonnelle**. Elle n'a de réalité que parce qu'elle repose sur une conscience sociale enracinée dans des traditions, dans une histoire, et entretenue par des institutions et des acteurs sociaux tels que la famille ou les professeurs (*L'Éducation morale*, 1902-1903).

2.2.5.1.2. La conscience morale suppose la responsabilité individuelle

Cette **dimension sociale** de la conscience morale est une réalité. Mais elle ne suffit pas à la définir entièrement car elle **néglige la part de responsabilité et de liberté qui incombe aux individus** lorsqu'ils agissent. **On ne saurait, sans nier la réalité de la conscience morale, la réduire aux règles que certaines normes sociales nous ont inculquées**. Si c'était le cas, il n'y aurait plus de conscience, comprise comme instance de réflexion et de choix, mais seulement **obéissance à un ordre social** particulier.

38

<https://www.maxicours.com/se/cours/la-conscience-morale/>
<https://www.kartable.fr/ressources/philosophie/cours/la-morale-introduction/46452>

et

2.2.5.1.3. Le cas de conscience, éveil de la conscience morale

La conscience morale ne s'éveille qu'à la faveur d'une inquiétude. C'est lorsque nous ne savons pas ce que nous devons faire que nous entrons dans le domaine de la morale. Certaines valeurs entrent en conflit, et se veulent chacune **légitimes**. **Comment choisir ?** On ne peut guère, lorsque certaines valeurs morales s'opposent, se référer à l'« instinct divin » qu'évoquait **Rousseau**. La conscience morale ne donne alors pas de réponse, mais **ouvre un espace de liberté qui peut être celui du dialogue et de la discussion**, et donc davantage celui de la communication et de l'échange **rationnel d'arguments**. L'« **inquiétude morale** » s'est toujours exprimée, depuis l'Antiquité, en questionnements apparemment simples : **Que pouvons-nous faire ? Quelles sont les limites de nos actions ? Pouvons-nous justifier nos actes ? Savons-nous exactement ce que nous faisons ? Pouvons-nous apprécier tout ce qui en découlera ?** (Monique Canto-Sperber, *L'Inquiétude morale et la vie humaine*, 2001).

2.2.5.1.4. La question du fondement de la conscience morale

2.2.5.1.4.1. La conscience morale est rationnelle

Kant définit l'acte moral comme un acte qui ne repose sur aucun mobile **égoïste**. La conscience morale est cette **aptitude rationnelle à universaliser notre action**, que Kant traduit sous la forme d'un **impératif** : « Agis toujours de telle sorte que tu puisses ériger la maxime de ton action en loi universelle » (*Critique de la raison pratique*). Une action est morale dans la mesure où **le principe dont elle dépend pourrait valoir pour tous**, ce pourquoi Kant condamne le mensonge. Cette condamnation ne supporte en outre aucune exception : « La véracité dans des déclarations que l'on ne peut pas éviter est un devoir formel de l'homme à l'égard de chacun, quelle que soit l'importance du dommage qui peut en résulter pour lui ou pour un autre » (*Sur un prétendu droit de mentir par humanité*, 1797).

Kant va jusqu'à réfuter, dans cet opuscule, l'argument de **Benjamin Constant**, selon lequel **le devoir absolu de dire la vérité « rendrait toute société impossible »** : « nul homme », explique Constant, « n'a droit à la vérité qui nuit à autrui ». L'argument de Constant paraît, à première vue, plus réaliste : nous n'allons pas dire la vérité à l'assassin qui nous demanderait si notre ami qu'il poursuit ne s'est pas réfugié dans notre maison.

Mais selon Kant, on ne peut vouloir que le mensonge, que je m'autoriserai à titre exceptionnel, devienne un principe universel. Kant explique, de manière plus générale, que **ce qui doit être jugé d'un point de vue moral, c'est la bonne volonté** : c'est pourquoi la morale kantienne est qualifiée de « **morale de l'intention** ». L'acte est moral si l'intention est bonne, c'est-à-dire « **désintéressée** ».

2.2.5.1.4.2. La conscience morale se réalise dans l'action

On a reproché à **Kant** de **précipiter la conscience morale dans l'abstraction de l'universel et de l'extraire des nécessités pratiques de l'action**. On peut rappeler ici la célèbre formule de **Charles Péguy** (1873-1914) : « Le kantien a les mains pures, mais il n'a pas de mains. »

Hegel ne pense pas que la loi morale soit formelle et abstraite. Au contraire, **notre conscience se réalise dans l'action**. Toute décision morale est concrète : c'est seulement à partir d'une situation particulière que je peux savoir ce que je dois faire. **Le devoir n'est qu'une universalité abstraite**, un simple formalisme, un discours sur le devoir pour le devoir (*Principes de la philosophie du droit*, 1821). Donc, pour Hegel, l'impératif catégorique est vide.

2.2.5.1.4.3. La conscience morale est le fait de notre liberté

La conscience morale échappe à une définition dogmatique qui en ferait un « juge infaillible du bien et du mal », selon la formule de Rousseau. Qu'elle soit **fondée sur la raison autonome du sujet** (Kant) **ou sur l'action effective du sujet** (Hegel), elle engage dans toute nouvelle décision et toute nouvelle action la **responsabilité** et la liberté de l'individu.

Sartre, en refusant toute fuite de l'individu derrière une forme de nécessité (y compris rationnelle ou historique), a exprimé, à sa manière, **l'impossibilité dans laquelle l'homme se trouve de renoncer à cette responsabilité, et donc à sa liberté** : « Ce qui m'arrive, m'arrive par moi et je ne saurais ni m'en affecter ni me révolter ni m'y résigner. D'ailleurs, tout ce qui m'arrive est mien » (*L'Être et le Néant*, 1943). La conscience morale est donc pour lui une **conscience « engagée »**, et l'homme est toujours ce qu'il fait.

2.3. Actions humaines

2.3.1. Problématique de l'action morale

Claude Obadia problématise bien **l'action morale**. Il fait remarquer que « **l'opinion la plus commune veut que nous agissions toujours pour satisfaire un intérêt particulier. Ce serait donc, en un sens, l'égoïsme qui nous déterminerait à agir** »³⁹. Ceci étant, il est difficile de croire que nous agissons avec une rectitude morale **et pourtant la vie quotidienne nous montre qu'il y a des hommes capables de sacrifice, d'abnégation, de charité librement consentie, qu'il existe aussi des héros, des martyrs et des saints**. Sont-ils tous

³⁹ C. OBADIA, « **L'action morale, ou l'idée d'une force de l'idée** », dans *Le Philosophoïre* 2007/2 (n° 29), pages 53 à 61 [en ligne]revue-le-philosophoïre-2007-2-page-53.htm (page consultée le 11 mars 2021)

des « escrocs » ou « des imposteurs et des prestidigitateurs tentant vainement de maquiller leurs désirs, condamnés à agir encore et toujours par intérêt ? Mais dans ce cas, comment expliquer qu'ils aient pu délibérément choisir de se perdre ? »⁴⁰
Le réalisme nous invite à reconnaître que la passion et son utilité sociale, la vertu, le désintéressement existent à la fois chez et dans l'être humain.

Toutefois une question se pose : si l'intérêt conditionne l'action humaine, **en serait-il la moralité ? Ceci ne concorde pas avec le bon sens et il sied de relativiser la pensée de Hegel, selon laquelle, « rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion ».** Les grandes actions humaines ne dérivent pas toujours d'intérêts particuliers même si Kant pense que « le bois dont l'homme est fait est si courbe qu'on ne peut rien y tailler de bien droit ». Et pourtant Kant, de par ses cours et sa vie, cherchait à agir moralement bien en se conformant à la bonne volonté et à faire le devoir par devoir. Ainsi Kant n'est pas totalement pessimiste, car il croit, mordicus, que la Société des Nations finira par avoir lieu malgré la dialectique de l'insociabilité et de la sociabilité. Bref, le Mal Absolu n'est pas en l'homme.

De ce qui précède surgit une question : **comment dès lors, caractériser l'action morale ?**

Si pour Kant, ne peut être reconnu comme acte vertueux que celui qui est *conforme au devoir* mais celui que l'on effectue *par devoir*, il convient de s'interroger sur le **désir** habitant l'être humain. **Devoir et désir sont-ils inconciliables ?** L'impératif du devoir suspend-il le désir ? N'a-t-on pas le désir de faire son devoir ? « Sitôt conçu, le devoir, comme *archétype* de l'action morale, apparaît donc infiniment problématique. Car enfin, est-il tellement certain qu'il soit possible d'accomplir son devoir sans que rien ne motive cette action, sans que rien ne nous y incline, sans donc le désirer ? Est-il tellement improbable, à l'inverse, que le devoir puisse maquiller désirs et inclinations ? Et n'est-il pas grand temps, ici, d'ouvrir, pour ainsi dire, « l'ère du soupçon » ? »⁴¹

Le devoir existe réellement ainsi que le désir, personne ne peut le nier.

Tout ceci nous contraint à **répondre à la question de « savoir sur quoi fonder la possibilité de l'action morale, et donc de la conscience qui y est afférente.** Car il est clair, premièrement, qu'on ne pourra fonder la possibilité du devoir dans ce que l'on appelle un « **sens moral** ». Si le devoir consistait en un sens, il n'y aurait plus de devoir, ça n'aurait plus rien de moral. D'autant plus qu'un sens, en tant que tel, est inégalement réparti. Parfois, on n'en a pas du tout quand d'autres en ont pléthore. **Un sens du devoir, auquel on ferait appel, serait**

⁴⁰ *Ibidem*

⁴¹ *Ibidem*

absolument immoral, car il serait inégal. Un sens du devoir ne serait donc rien de moins que l'immoralité elle-même. Serait-ce alors **un sentiment**, c'est-à-dire un sens plus réfléchi, une réflexion du sens médiée par une conscience ? Non plus. **Car si le devoir procédait d'un sentiment, il ne serait pas un devoir.** Pourquoi ? Parce que **le devoir est devoir de la raison**, aucune inclination ne devant y pousser... **La raison ne fait pas de sentiment.** Le devoir n'est donc pas explicable en termes de sentiment⁴².

Quand bien même le devoir ne relèverait ni du sens du devoir ni du sentiment du devoir comme le prétend Claude Obadia, il resterait vrai que la raison n'exclut pas le sentiment et l'être humain demeure toujours l'unité de la raison et du sentiment. Cela ressort de la dialectique du contradictoire qui allie les éléments réputés contradictoires (raison et non raison).

2.3.2. Caractéristiques de l'action humaine

Le cours de psychologie enseigne que l'action humaine commence par la **conception, suivie de la délibération, de la décision et de l'exécution**

Comme le souligne Jean-Jacques Kisula wa Kalenga⁴³, l'action humaine comporte plusieurs caractéristiques. Avant d'agir, tout homme se fait une idée sur ce qu'il doit faire. C'est **la conception ou représentation**. En outre ; vient **l'intention**. Autrement dit, l'acte conçu est voulu et l'intention pousse l'être humain à **prendre la décision de l'accomplir** après la **délibération**. Tout sera fait en fonction d'**une finalité**, qui se veut **une valeur** et il le fera **en connaissance de cause**. La valeur trouvée dans l'action meut l'homme ou le motive à poser cette action et non une autre. Le bien ou la valeur est cause finale de son action (*omnes agens agit propter finem=tout agent agit en vue d'une fin*). Cette fin finale ou valeur, en dernière analyse, est le **bonheur**. Personne ne pose une action pour en devenir malheureux et c'est ici que Socrate n'a pas totalement tort quand il affirme que nul n'est méchant volontairement, même s'il semble oublier l'éducation de la volonté et de la raison pour éviter la mauvaise foi poussant l'homme à mal agir tout en sachant qu'il agit mal et en s'attendant à la réprobation de son action.

Cependant nous devons ajouter qu'il agit **en toute liberté**, en étant maître de ses actes pour choisir telle ou telle fin ou valeur. Et puisqu'il en est ainsi, l'être humain assume **la responsabilité de ses actes**.

Olivier Depré nous résume en ces termes : « L'action humaine est une *intention vers une fin*, et cette fin, qui est toujours un certain bien, est une valeur,

⁴² *Ibidem*

⁴³ Cf. J.-J. KISULA Wa Kalenga, *La vertu comme source humaine de l'agir humain chez Aristote*, Travail de Fin de Cycle, Grand-Séminaire- Philosophat de Kambikila, Lubumbashi, 2020-2021, sous la direction du P.O. Louis MPALA Mbabula

donc quelque chose qui *vaut* d'être, qui *mérite* d'être et donc je *dois* faire être »⁴⁴. La valeur dont il s'agit est d'ordre moral, « celle qui affecte à proprement parler la conscience morale dans l'exercice de la liberté »⁴⁵. Il existe plusieurs catégories et Olivier Depré en cite quelques-unes dont les valeurs économiques (prospérité), les valeurs environnementales (la nature), les valeurs spirituelles (la vérité, le beau), les valeurs matérielles (bien être), les valeurs biologiques (santé), les valeurs de sensibilités (agréable, plaisir), etc.

2.4. Valeurs morales

La valeur morale, étant celle qui affecte à proprement parler la conscience morale dans l'exercice de la liberté, est *pratique*, car elle concerne l'action humaine.

Si, devant le relativisme des valeurs, l'on peut nier la valeur morale en partant d'un certain point de vue, « *le sens moral commun* affirme la spécificité de l'expérience morale. C'est l'affirmation selon laquelle la conscience daïsit une valeur qui permet de mesurer l'acte humain en tant qu'humain, de juger un acte bon ou mauvais *en tant* qu'acte humain. C'est l'expérience qui permet de dire qu'un homme est mauvais quoiqu'il soit beau, intelligent, habile, etc. *A contrario*, l'on s'accordera à reconnaître qu'un imbécile, s'il est doué d'une « bonne volonté », est bon »⁴⁶. Contre le relativisme moral se dresse cette évidence : « On ne peut nier que la société regorge de *jugements de valeur*... Ces deux notions de *récompense d'un mérite* et d'*indignation devant l'injustice* trahissent un sentiment proprement moral »⁴⁷.

De ce qui précède, l'on doit affirmer avec Olivier Depré que « la valeur est une faculté d'humanisation. S'il en est ainsi, la question de la morale nous renvoie donc à la question de l'homme : s'interroger sur la morale, c'est s'interroger sur *les conditions auxquelles une vie humaine est authentiquement humaine* »⁴⁸.

Par ailleurs, une autre façon de reconnaître la valeur se fait voir par le *jugement porté sur autrui* quand « *indépendamment* de tout calcul et de tout intérêt, nous disons : « voilà une bonne action ! », « cette action vaut pour elle-même », c'est-à-dire « indépendamment de... »⁴⁹.

En outre, *les jugements portés sur nous-mêmes* illustrent ce qu'une valeur morale. Personnellement et individuellement, devant un succès dû à la tricherie nous donne de sentiment d'avoir *un succès dévalué*. *Personne ne peut tromper sa*

⁴⁴ O. DEPRE, *op.cit.*, p. 41.

⁴⁵ *Ibidem*

⁴⁶ *Ibidem*, p.42.

⁴⁷ *Ibidem*, p.43.

⁴⁸ *Ibidem*, p.43.

⁴⁹ *Ibidem*, p.44

conscience, à moins qu'elle soit complètement émoussée ou inexistante suite à certaines pratiques diaboliques.

De ce qui précède, nous dirons avec Olivier Depré que « la valeur morale est un *universel* qui m'appelle au-delà de ma particularité, qui m'appelle à être une personne et pas seulement un individu...Le concept de valeur [envoie à la] *liberté finie* : c'est parce que ma liberté n'est pas absolue que je dois me demander : « que dois-je faire », « en vue de quoi vais-je agir ? »...La notion de valeur appelle à son tour la notion d'*obligation* [qui est intérieure au sujet moral. En effet] « valeur » et « obligation » se rejoignent dans la *norme* qui forme en termes abstraits *ce qui doit être dans l'ordre de ce qui admet un jugement de valeur*...On comprend dès lors pourquoi la valeur n'est pas seulement le « caractère des choses consistant en ce qu'elles sont plus ou moins estimées ou désirées », mais [aussi]« le caractère des choses consistant en ce qu'elles *méritent* plus ou moins d'estime »...Mq valeur revêt donc une dignité absolue, elle *doit* être recherchée parce qu'elle fait l'homme être homme (sic). Tout ceci fonde aussi le caractère *catégorique* de la morale que l'on rencontrera chez Kant »⁵⁰

2.5. Responsabilités

La notion de responsabilité nous renvoie aux actes posés en connaissance de cause et dont on est maître pour EN-REPONDRE (*res pondere*). De ce fait, la responsabilité est connectée à la liberté et à la volonté. Bref, la responsabilité concerne « le souci d'un acteur posant librement (ou refusant précisément de poser) ayant des répercussions sur moi ou sur autrui dont j'ai la charge ou l'assomption d'actes qui, quoique posés par un tiers, dépendent formellement d'une autorité supérieure garante d'un ordre public démocratique »⁵¹.

Olivier Depré nous aide à bien comprendre l'essence de la responsabilité quand il enseigne que « la dimension de la responsabilité dans l'action humaine indique donc que celle-ci est intrinsèquement ouverte sur le futur, et qu'elle n'est jamais purement immanente à l'instant où elle est posée : être responsable, c'est envisager, au moment où l'on agit, que l'on puisse répondre *plus tard* de ses actes posés *maintenant*. Aussi, être responsable, c'est toujours déjà « avoir à répondre de... » : parce que je *suis* responsable, j'*aurai* à répondre de mes actes. Etre responsable, c'est toujours déjà avoir à être, devoir être ;-la responsabilité est en ce sens un devoir être »⁵².

Puisque la responsabilité est liée à l'action humaine dont on doit répondre demain-et qui fait que l'acte posé soit ainsi considéré comme appartenant au

⁵⁰ *Ibidem*, p.45-46.

⁵¹ *Ibidem*, p.37.

⁵² *Ibidem*, p.38.

passé-, on se trouve devant deux temps : passé et futur. De ce fait, Olivier Depré parle de deux types de responsabilité.

. 2.5.1. La responsabilité d'imputation

Cette forme de responsabilité n'est pas à chercher du côté du verbe *répondre*, « mais du côté de l'*attribution* d'une action à quelqu'un comme à son véritable auteur »⁵³. Ceci étant, Olivier Depré qualifie cette responsabilité de *rétrospective*, « dans la mesure où j'aurai à répondre d'une action que j'aurai posée antérieurement et où c'est après coup que j'aurais à répondre de mon action ; c'est le modèle de la responsabilité civile et pénale en droit selon laquelle je dois pouvoir envisager, au moment d'agir, les conséquences de mon action »⁵⁴.

2.5.2. La responsabilité prospective

Cette forme de responsabilité renvoie au futur, futur dans lequel nous devons répondre des actes posés dans le passé. On doit assumer la responsabilité du futur ou de ce qui n'est pas encore. « Si sans le premier cas [celui de la responsabilité d'imputation ou responsabilité rétrospective] mon action est première et que j'ai à en répondre ensuite, la responsabilité prospective, en revanche, consiste en somme à donner la priorité au futur et de soumettre à celui-ci mon action présente : pour que le futur soit tel, je dois agir maintenant ainsi. Il semble que ce soit ici que doive être envisagée la question de la *responsabilité sans faute* »⁵⁵.

C'est ici se fait entendre la voix du philosophe Edgar Morin qui parle de l'*Ecologie de l'action*. Quand nous posons des actes dans le présent avec l'intention de faire le bien, quelque chose nous échappe toujours. L'acte posé peut engendrer des conséquences négatives auxquelles on n'a jamais pensé et dont on répondra un jour. Toutefois cela ne doit pas nous empêcher de faire bien, car « si mon action vise un effet bénéfique et que ma délibération conclut qu'il n'y a pas d'effets indésirables à craindre de cette action, il semble bien que celle-ci soit moralement justifiée »⁵⁶.

Vivant dans une *société du risque* où la technoscience et l'intelligence artificielle (IA) semblent donner plus de « puissance » à l'être humain, il sied de faire très attention à la responsabilité prospective. *Pensons à la manipulation génétique de la biologie avec le risque de la disparition de l'espèce humaine ; la déforestation de nos milieux, l'effet de serre causée par le trou de la couche*

⁵³ . *Ibidem*, p.38.

⁵⁴ *Ibidem*, p.38.

⁵⁵ *Ibidem*, p.38-39.

⁵⁶ *Ibidem*, p.38-39.

d'ozone ou de la chasse sans frein d'une espèce animale doivent nous inciter à nous asseoir et à nous dire : « C'est *aujourd'hui* que nous avons à décider s'il y aura encore *demain* de l'air respirable, une température viable et telle espèce animale aujourd'hui menacée⁵⁷.

Chacun de nous, selon le pouvoir qu'il a dans la société, a une « responsabilité à l'égard des générations futures ou de l'avenir de la planète : si j'agis délibérément en connaissant les effets pervers, quoique lointains, de mon action, celle-ci peut être qualifiée d'immorale »⁵⁸

Avec l'*Ecologie de l'action*, retenons que « les effets d'une action resteront toujours imprévisibles pour une large part : faut-il alors s'abstenir ou bien agir à l'aune de nos connaissances actuelles ? »⁵⁹

⁵⁷ *Ibidem*, p.40.

⁵⁸ *Ibidem*, p.40.

⁵⁹ *Ibidem*, p.40